

## Restauration de la continuité écologique sur le Bassenon médian Compte-rendu de travaux

Situé au sud du département du Rhône dans le massif du Pilat, le Bassenon est un affluent en rive droite du Rhône. Sur sa partie amont et médiane, le cours d'eau est segmenté par plusieurs ouvrages transversaux qui perturbent la libre circulation piscicole et le transit sédimentaire. Les populations de truites fario, vairons et écrevisses à pattes blanches subissent directement l'effet de ces ouvrages sur la qualité de l'eau (augmentation de la température, réduction de l'autoépuration) et des habitats (homogénéisation des écoulements, sédimentation de fines, enfoncement du lit). De plus, ces espèces sont parfois dans l'impossibilité d'accéder aux zones de frayère favorables ou aux zones refuges.

La Fédération du Rhône pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (FRPPMA) a donc entamé la restauration de la continuité écologique du Bassenon sur sa partie médiane (communes des Haies et de Tupin et Semons). Ce projet a pour objectif de rouvrir un linéaire de cours d'eau continu de 4.4km depuis la zone de gorges en aval jusqu'aux prochains ouvrages transversaux plus en amont sur les trois branches principales (Bassenon, rau des Haies et rau de la Grande Combe). Cette opération permet également de restaurer les conditions d'habitat sur un linéaire d'environ 400m.

Les travaux se sont déroulés entre le 01 octobre et le 06 décembre 2012, sous la maîtrise d'œuvre de la Fédération. Ils ont consisté à démolir deux seuils verticaux d'environ 1.5m de hauteur, et de remplacer un passage busé par une passerelle en béton. Une rampe de fond en blocs jointifs a été installée en partie amont afin de prévenir un enfoncement excessif du lit du cours d'eau. En accompagnement, les berges et le lit ont été reprofilés aux droit des ouvrages, et des plantations d'arbres ont été réalisées.

Cette opération, d'une valeur de 57356€, a été montée en partenariat avec l'AAPPMA de Givors, et est soutenue financièrement par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse, la Fédération Nationale pour la Pêche en France et par le Conseil Général du Rhône.



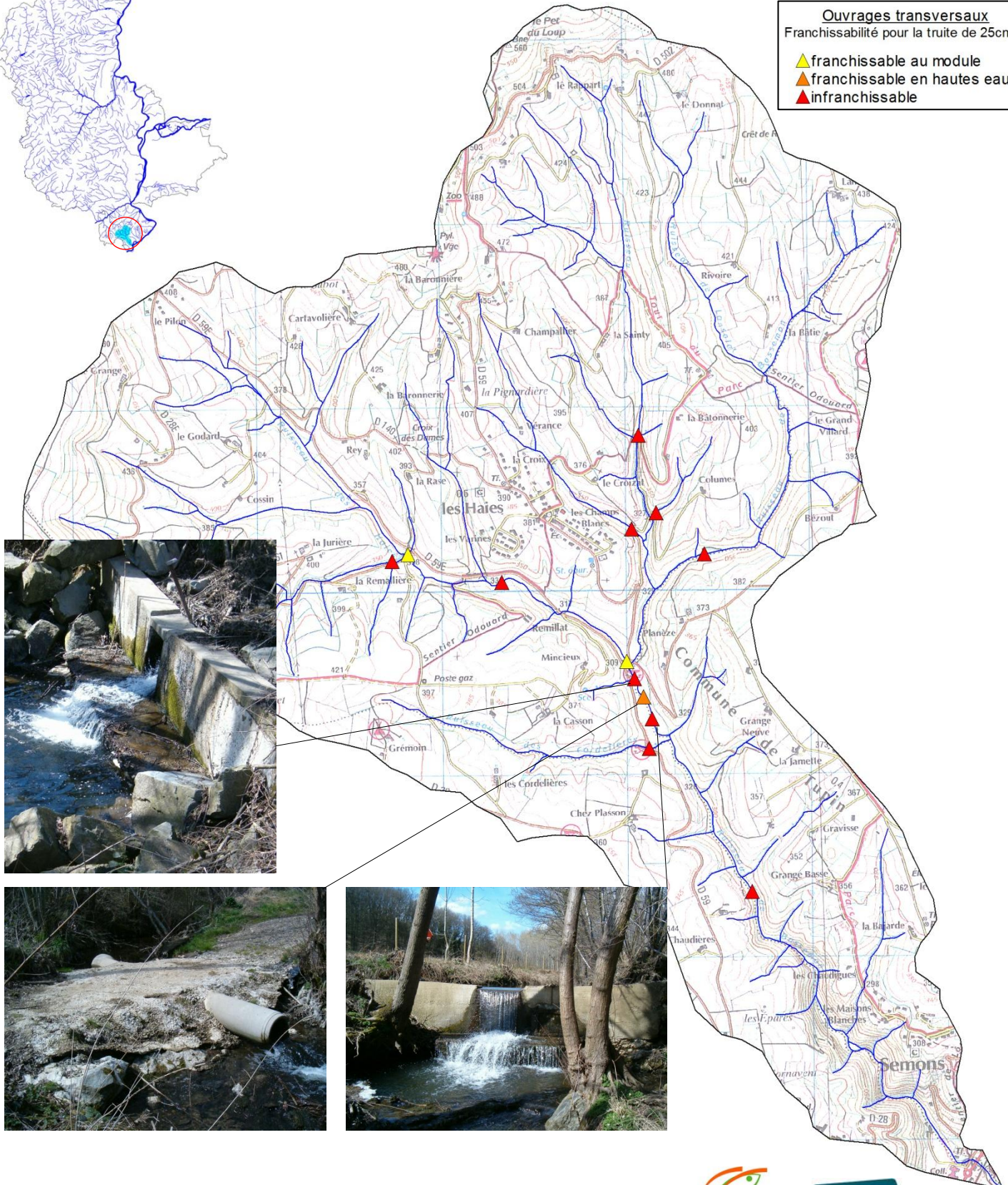


## Localisation des travaux réalisés en 2012 sur le Bassenon :



**Ouvrages transversaux**  
Franchissabilité pour la truite de 25cm

- ▲ franchissable au module
- ▲ franchissable en hautes eaux
- ▲ infranchissable



0 0,5 1  
Kilomètres



**RHÔNE**

LE DÉPARTEMENT

FRPPMA : Droits réservés  
Sources : BD Carto – IGN  
BD Carthage – IGN  
Données - FRPPMA



# Restauration de la continuité écologique sur le Bassenon médian

## Dossier photographique

### Etat initial :

Seuil amont



Passage à gué



Seuil aval



Remous du seuil aval



### Phase travaux :

Destruction du seuil aval



Reprofilage du lit et des berges





**Protection des berges terrassées au géotextile coco**



**Plantation de ripisylve**



**Confection d'une passerelle pour engins agricoles**



**Ancrage de souches dans le lit**



**Etat après travaux :**

**Site amont, rampe en bloc au premier plan**



**Site aval**



**Passerelle pour engins agricoles**